

DEUXIEME EDITION DE LA CONFERENCE "TEMPETE DU SAVOIR"
CENTRE CULTUREL ISA
BAHREIN - 28 MARS 2016

Quelle stratégie de lutte contre la menace terroriste ?

La présente communication a pour objectif de rappeler l'approche marocaine en matière de lutte contre le terrorisme et de mettre en exergue les menaces suscitées par l'organisation "Daesh" et ce, dans le but de mieux comprendre son référentiel idéologique, ses lignes de démarcation par rapport à Al-Qaïda et sa stratégie d'endoctrinement et de recrutement des jeunes. Elle vise à apporter quelques réponses, au niveau national, régional et international afin d'endiguer les risques induits par "Daesh".

La lutte contre le terrorisme et le radicalisme violent : L'approche multidimensionnelle du Maroc

De par ses choix de société et son soutien indéfectible à l'effort mondial de lutte contre le terrorisme dans ses multiples facettes, le Royaume du Maroc est, depuis des années, une cible des groupes terroristes. De plus, la présence au rang de l'organisation "Daesh" d'un contingent important de Marocains pose avec acuité la question de leur retour au pays et rend nécessaire de déployer des actions appropriées.

Face à la menace terroriste et grâce à la Clairvoyance de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Commandeur des Croyants, le Royaume du Maroc a mené depuis 2004 une politique multiforme qui a produit des résultats probants, largement reconnus à l'échelle internationale. Les principales composantes de cette politique sont les suivantes :

- La restructuration entamée en avril 2004 du champ religieux dont l'objectif est de prémunir le Royaume contre les vellétés d'extrémisme et de terrorisme et de préserver son identité fondée sur la modération, l'ouverture et la tolérance.
- Le lancement en mars 2005 de l'initiative nationale pour le développement humain qui vise la lutte contre la pauvreté, la précarité, l'analphabétisme et l'exclusion sociale qui sont parmi les causes sous-jacentes du terrorisme.
- La consolidation de l'Etat de droit, par le biais de la mise en œuvre de la Constitution de juillet 2011 qui renforce les droits humains et prône leur respect.
- Le renforcement de l'arsenal juridique de lutte contre le terrorisme et le blanchiment.

- L'inauguration en mars 2015 par SM le Roi Mohammed VI de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices marocains et étrangers venant de pays africains, européens et autres.

Sur le plan sécuritaire, plusieurs actions ont été entreprises, consistant en la mise en place d'institutions dédiées et en la mobilisation de moyens humains et matériels, à la mesure des enjeux et des risques encourus. Il s'agit, à ce sujet :

- de la création d'un bureau central d'investigation judiciaire dont la mission est de lutter principalement contre les cellules terroristes.
- de l'instauration d'un dispositif anti-terroriste dans le but de conforter le sentiment de sécurité chez les citoyens et les visiteurs étrangers.
- de la mise en place, auprès du département de la défense, d'une structure chargée de la lutte contre la cybercriminalité et la protection des infrastructures critiques du pays.
- d'une meilleure coordination entre les services de renseignements et les forces de sécurité intérieure.
- du développement de la coopération internationale, tant au niveau bilatéral que multilatéral, en termes d'échanges d'informations et de renforcement mutuel des capacités.

Afin d'éviter tout amalgame entre le terrorisme et le jihad tel qu'il est édicté par le Coran, une fatwa a été récemment prononcée par le Conseil Supérieur des Oulémas du Maroc, explicitant le sens légitime de ce qu'est le jihad.

Le respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale : un pré-requis nécessaire pour contrer l'expansion des groupes terroristes

La doctrine marocaine en matière de sécurité s'appuie sur la légitimité du droit international et a pour trame de fond le respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale. Outre son rôle actif au sein de la coalition internationale de lutte contre le terrorisme, le Maroc apporte un soutien effectif au processus de transition politique en Libye et défend avec force la légitimité du pouvoir au Yémen.

Le Royaume n'a eu de cesse de rappeler que le terrorisme et l'extrémisme violent se nourrissent de la fragilité des Etats et que les velléités scissionnistes constituent le raccourci idoine pour donner naissance à des entités incapables d'assumer les devoirs les plus élémentaires d'un Etat. La présence légitime du Maroc dans ses provinces du Sud constitue, d'ailleurs, le dernier rempart contre le déplacement de la menace terroriste sévissant au Sahel vers l'atlantique.

Le projet d'autonomie proposé par le Maroc pour apporter une solution équitable et définitive au conflit artificiel sur le Sahara marocain préside de cette préoccupation. Cette initiative, jugée sérieuse et crédible par plusieurs acteurs régionaux et internationaux de poids, s'inscrit en cohérence avec les chantiers de développement structurants déjà à l'œuvre au Sud du Maroc.

Parallèlement à l'effort de développement inlassable qu'il consacre à ses provinces du Sud, le Royaume plaide activement pour un ordre maghrébin ouvert, affranchi des postures figées et des calculs politiques étroits. Un Maghreb uni dont les potentialités conforteraient certainement l'action arabe commune, en faveur de l'instauration de la paix, de la stabilité et de la prospérité partagée dans notre région.

La lutte contre "Daesh" au niveau du monde arabe : quelques pistes de réflexion

"Daesh" constitue une menace internationale d'une envergure sans précédent. Fondée sur le projet d'un Etat, cette organisation se démarque des autres mouvements terroristes dont, notamment Al-Qaïda, de par son référentiel idéologique, visant à restaurer le Califat. Les actions d'endoctrinement émanant de "Daesh" s'opèrent à travers une politique de communication, basée sur la persuasion et qui repose sur une diversité linguistique, permettant à cette organisation de bénéficier d'une audience large, même auprès des non musulmans.

L'emprise de l'organisation "Daesh" sur de larges pans de territoires en Irak et en Syrie, le contrôle qu'elle exerce en Libye sur des zones de production de pétrole ainsi que ses accointances avec "Boko Haram" au Sahel sont autant de menaces qui seraient de nature à bouleverser les équilibres géopolitiques régionaux.

Sur le plan autre que militaire et afin d'accroître, à l'échelle du monde arabe, la lutte contre les groupes terroristes, en général et "Daesh", en particulier, il est proposé ce qui suit :

- Assurer une articulation judicieuse entre les différentes composantes de tout dispositif de lutte contre le terrorisme, en l'occurrence les volets sécuritaire, religieux et socio-économique.
- Accorder à l'approche genre l'importance qu'elle mérite, compte tenu de la montée en puissance du jihadisme féminin. L'intensification des activités d'encadrement de la population féminine par des préposées religieuses (mourchidates) serait d'un apport considérable. Une telle action permettrait de faire avorter le projet de "regroupement familial" que "Daesh" cherche inlassablement à promouvoir.

- Formaliser une doctrine, mettant en avant un Islam axé sur les vertus de la modération et du juste milieu afin d'accroître la résilience de la société arabe face aux courants de pensée extrémiste. Cette doctrine devrait avoir un contenu clair, facilement transmissible et assimilable par un large public et, surtout, par les franges vulnérables de la population. Elle devrait mettre à contribution de nouveaux acteurs, assumant le rôle de courroie de transmission d'un nouveau discours, visant à déconstruire la doctrine de "Daesh". Ces acteurs anti-jihadistes pourraient être des "cyber-imams", intervenant sur les réseaux du web, en renfort à l'action menée au niveau des mosquées.
- S'attaquer vigoureusement à la chaîne de transmission de l'information jihadiste textuelle et visuelle pour bloquer le processus de dissémination, sachant que le nerf de guerre de "Daesh" est la communication.

Enfin, il faudrait mener une campagne de sensibilisation et d'encadrement religieux en milieu carcéral pour convaincre les jihadistes de renier les conceptions erronées qu'ils ont de l'Islam et ce, en partant du constat que les lieux de détention sont souvent un terrain fertile à la propagation d'idéologies radicales et à la mise en réseau des extrémistes.